

Produit

La bande ORALITE® GP 097 est une bande retro-réfléchissante légère et souple, en microbilles de verre conçue pour être thermocollée sur les vêtements vêtements pour sapeurs-pompiers et les vêtements de travail ignifugés, nécessitant une excellente résistance à l'arc et à la chaleur et elle est adaptée à une utilisation en lavage industriel. Le produit excède les exigences photométriques minimales requises par les normes EN ISO 20471:2013 et ANSI ANS/ISEA 107-2010 (Niveau 2) et AS/NZS 1906.4:2010 Classe R.

Composition

ORALITE® GP 097 se compose de microbilles de verre rétroréfléchissantes grand angle recouvrant un adhésif en polyuréthane thermocollé. L'adhésif est protégé par un film plastique.

Homologation du produit

EN ISO 20471:2013 Separate Performance

EN 469:2005

ISO 14116:2008

Couleur

ORALITE® GP 097 est disponible en gris métallisé (apparence de jour) et réfléchie une couleur blanche de nuit.

Rétoréflexion

ORALITE® GP 097 réponds aux exigences minimales en matière de réflectivité des normes EN ISO 20471:2013, ANSI ANS/ISEA 107-2010 (niveau de performances distinct 2) et AS/NZS 1906.4:2010 classe R, testé conformément aux procédures des normes. Les coefficients typiques de rétroréflexion (R_a^* , cd/lux/m²) pour les bandes ORALITE® GP 097 sont fournis dans le tableau 1.

Résistance aux flammes

La bande ORALITE® GP 097 répond aux exigences des normes EN 469:2005 Clause 6.1 et EN ISO 14116:2008 Clause 6.1 Index 3 lorsqu'elle est testée conformément à la norme ISO 15025 Méthode A à l'état neuf et aussi après 50 cycles de lavage conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 6N (60° C) et 50 cycles de lavage conformément à la norme ISO 15797:2002 Clause 8 (75° C), séchage en tambour et séchage en tunnel.

Résistance thermique

ORALITE® GP 097 excède les exigences photométriques de la norme EN ISO 20471 :2013 après exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes à l'état neuf (EN 469 :2005 Annexe B.3.1) et excède également les exigences photométriques après 50 cycles de lavage conformément à la norme ISO 6330:2012 Méthode 6N (60° C) et 50 cycles de lavage conformément à la norme ISO 15797 :2002 Méthode 8 (75° C), séchage en tambour et séchage en tunnel et exposition à une chaleur convective de 180° C pendant 5 minutes.

Nettoyage à sec

ISO 3175:1998, Méthode 9.1 – 25 cycles

Lavage en machine

ORALITE® GP 097 excèdera les exigences photométriques minimales de la norme EN ISO 20471:2013 si elle est cousue à des tissus de base et si elle est lavée conformément aux normes suivantes :

- ISO 6330:2012 Méthode 6N 50 lavages à 60° C
- ISO 15797:2002 Méthode 8 50 lavages à 75° C (séchage en tambour)
- ISO 15797:2002 Méthode 8 50 lavages à 75° C (séchage en tunnel)

Instructions d'application

La bande ORALITE® GP 097 est monocouche et dispose d'un support adhésif thermocollé en polyuréthane. Le film protecteur en plastique doit être retiré du côté adhésif avant le thermocollage. Veuillez consulter ORAFOL pour plus d'informations.

Durée de conservation

Le produit est à conserver dans son emballage d'origine à une température de 20° C et une humidité relative de 50%, et à utiliser dans six mois suivant sa réception.

Tableau 1

Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	330	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

*Les unités du coefficient de rétroréflexion sont en cd/lux/m²

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

